

Image not found or type unknown



Congé parentale et jours fériés

Par **lapin63**, le **02/04/2012** à **13:34**

Bonjour,
Suite à la prise d'un congé parentale d'éducation avec un temps de travail de 80%, d'un commun accord avec mon employeur nous avons décidé que le lundi serait mon jour de congé.
Ma question est la suivante : Que se passe-t-il lorsqu'un jour férié tombe le lundi, ai-je droit à un jour de congé en plus dans la semaine?
Merci d'avance de votre réponse.